Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2014-907** **19/11/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale : un poste au SG/DICOM

Secrétariat Général (SG) :
Délégation à l'information et à la communication (DICOM):

- chef(fe) du département de l'information et des médias
Poste n° 22292 - catégorie A+ - poste vacant

Le sous-directeur mobilité, emplois et carrières

Signé : Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
Secrétariat général
Délégation à l'information et à la communication
Département de l'information et des médias
78, rue de Varenne - 75007 PARIS

Chef(fe) du département de l'information et des médias

N°du poste : 22292 **Catégorie : A+**	
Cotation parcours professionnel postes catégorie	**Cotation part fonction PFR :**
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	Composante du Secrétariat général du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, la Délégation à l'information et à la communication (Dicom) élabore et met en œuvre la politique d'information et de communication interne et externe de l'ensemble du ministère. Elle est organisée en trois départements : le département de l'information et des médias (Dim) le département de la communication et des réseaux (DcomR) et le département des relations extérieures (Drex), qui intervient en appui des deux premiers pour la valorisation des actions de communication. Le Département de l'Information et des Médias (DIM) est chargé du numérique et de la politique internet, de la production des contenus pour les médias du ministère, et de la conservation du patrimoine photographique, audiovisuel et cinématographique du ministère.
Objectifs du poste	Le chef du département de l'information et des médias dirige le département qui a en charge le déploiement du numérique, tant du point de vue de la production de contenus et de la mise à disposition des données que du déploiement des réseaux et des insfrastructures numériques.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Le chef de département met en œuvre la stratégie numérique dans le domaine de l'information et de la communication notamment le déploiement du nouveau site d'information du ministère, et assure l'accompagnement des projets numériques du secrétariat général et des services du ministère en administration centrale et en services déconcentrés. Il assure la coordination interministérielle des projets web et la mise en oeuvre des directives gouvernementales dans le domaine du web et des insfrastructures numériques, ainsi que le suivi de projet pour les campagnes d'information interministérielles (fonds européens notamment). Il coordonne la production et la publication de l'ensemble des contenus média, multimédia, vidéo, graphiques, photographiques, infographiques et documentaires du ministère. Il est responsable de la conservation et de la valorisation du patrimoine photographique, de la cinémathèque et de la médiathèque. <u>Accompagnement et pilotage des équipes</u> : Le chef de département gère les évolutions des procédures d'édition et de publication liées aux changements des usages d'information et de communication dans le domaine des technologies numériques et veille tout particulièrement au suivi des projets ainsi qu'à l'accompagnement et à la formation des équipes. <u>Gestion administrative et RH du département</u> : Le chef du département de l'information et des médias est en charge des missions suivantes : > assurer la coordination du service avec les cabinets, les directions et les autres départements de la dicom > assurer la coordination des missions et des agents du département, animer une réunion de service hebdomadaire, élaborer le planning prévisionnel du service > élaborer le budget du département, prendre en charge le suivi comptable et administratif des marchés publics du département, garantir le bon déroulement de ces marchés et rechercher la meilleure gestion des ressources possible dans le cadre de la réduction de la dépense publique, de la modernisation de l'action publique et des mutualisations recherchées dans ce domaine pilotés par le SIG. > assurer la gestion administrative et RH du département (entretiens d'évaluation des agents, définition et suivi des missions et des fiches de poste, gestion des congés ..).
Champ relationnel du poste	Le chef de département travaille en interface directe avec la déléguée et son adjoint, le cabinet du ministre, les directions et les autres chefs de département. Il est assisté de deux adjoints, pour les contenus d'une part, pour les réseaux

	numériques d'autre part.	
Compétences liées au poste	**Savoirs :**	**Savoir-faire :**
	- Excellente connaissance des médias, des nouveaux médias et des usages du web ; - Bonne connaissance du secteur public ; - Bonne connaissance de l'environnement du MAAF.	- Expérience démontrée en management.
Personnes à contacter	Laurence Lasserre déléguée à l'information et à la communication – Tél. : 01.49.55.48.78 laurence.lasserre@agriculture.gouv.fr	